

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office central suisse du tourisme  
**Herausgeber:** Office central suisse du tourisme  
**Band:** 10 (1950)

**Anhang:** Comptes annuels 1950  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME  
Z U R I C H

# Comptes annuels 1950

---

## Rapport des contrôleurs

chargés par l'O.C.S.T. de la vérification du bilan et des  
comptes annuels pour 1950 (faite du 5 au 7 mars 1951)

Les contrôleurs soussignés ont soumis les comptes annuels de l'OCST et son bilan pour 1950 à un examen approfondi, constatant ainsi la concordance des pièces justificatives présentées et de la comptabilité, parfaitement en ordre. Les montants des avoirs sont justifiés par des pièces bancaires. De même, les contrôles de la caisse auxquels il a été procédé au cours de l'exercice, n'ont donné lieu à aucune remarque. L'avoir spécial du fonds pour concours graphiques et littéraires a augmenté de Fr. 3245.42, atteignant le montant de Fr. 129 163.97, dont font foi des avis de banques.

Au lieu de proposer, comme le comité, de porter l'excédent de recettes de l'exercice, qui se chiffre à Fr. 492 385.06, à l'avoir du fonds de rénovation des agences, les soussignés proposent à l'assemblée générale d'en créditer le fonds de compensation et de tenir compte dans le budget pour 1951 des versements au fonds de rénovation des agences nécessaires.

C'est dans ce sens qu'ils proposent d'approuver les comptes annuels et le bilan pour 1950 et d'en donner décharge aux organes administratifs.

*Les contrôleurs :*

Zurich, le 7 mars 1951.

*Rüfenacht, chef du contrôle  
F. Tissot  
P. Juon*

**Dépenses****Compte de Per**

au 31 décembre

	Fr.	Fr.
<b>I. Administration</b>		
<b>A. Organes</b>		
1. Assemblée générale et rapport annuel . . . . .	6 158.25	
2. Comité . . . . .	6 103.10	
3. Bureau . . . . .	5 629.25	17 890.60
<b>B. Direction de Zurich</b>		
4. Dépenses pour le personnel		
a) Traitements . . . . .	421 320.80	
b) Assurance-accidents . . . . .	2 001.40	
c) Assurance du personnel . . . . .	36 782.15	
d) Pension . . . . .	10 000.—	
e) AVS . . . . .	8 875.10	
5. Loyer et frais d'ameublement		
a) Loyer . . . . .	29 034.25	
b) Entretien des bureaux . . . . .	7 496.54	
c) Mobilier . . . . .	3 018.10	
d) Assurance . . . . .	446.45	
6. Matériel de bureau . . . . .	15 158.75	
7. Ports, télégrammes, téléphone . . . . .	38 800.25	
8. Bibliothèque . . . . .	421.05	
9. Intérêts passifs, frais de finance, pertes au change . . . . .	8 128.06	
10. Frais généraux et imprévus . . . . .	12 663.43	594 146.33
<b>II. Propagande</b>		
<b>A. Siège auxiliaire de Lausanne, agences et représentations à l'étranger</b>		
11. Dépenses pour le personnel		
a) Traitements . . . . .	1 749 599.79	
b) Assurance-accidents . . . . .	4 038.50	
c) Assurance du personnel . . . . .	134 612.20	
d) AVS . . . . .	21 433.15	
12. Frais de loyer, de matériel et de publicité . . . . .	987 389.45	2 897 073.09
<b>B. Moyens de propagande</b>		
13. Imprimés . . . . .	158 487.28	
14. Film . . . . .	139 316.09	
15. Photographie . . . . .	18 719.56	
16. Radio . . . . .	10 704.—	
17. Conférences . . . . .	19 530.50	
18. Expositions, foires et vitrines . . . . .	125 124.02	
19. Propagande par la presse . . . . .	296 558.70	
20. Organes de l'OCST . . . . .	80 161.61	
21. Frais de transport et de douane . . . . .	89 743.02	
22. Congrès, voyages d'études et d'affaires, frais de représentation . . . . .	32 665.12	
23. Actions spéciales et imprévus		
a) Pour l'OCST . . . . .	116 934.24	
b) Campagne aux USA . . . . .	870 000.—	
c) Contribution à la caisse de voyages . . . . .	50 000.—	
d) Actions communes avec les régions . . . . .	445 622.60	2 453 566.74
24. Excédent de recettes 1950 . . . . .	492 385.06 *	
		6 455 061.82

# Recettes et Profits

Recettes

Novembre 1950

	Fr.	Fr.
<i>I. Cotisations annuelles :</i>		
Contribution fédérale :		
a) Contribution fixe . . . . .	2 000 000.—	
b) Contribution variable . . . . .	399 458.50	
CFF . . . . .	600 000.—	
PTT . . . . .	375 000.—	
Société Suisse des Hôteliers . . . . .	175 000.—	
Associations suisses . . . . .	84 900.—	
Membres divers . . . . .	228 560.—	
<i>II. Cotisations variables des régions</i> . . . . .	367 357.05	4 230 275.55
<i>III. Allocations volontaires</i> . . . . .		5 085.—
<i>IV. Commissions provenant de transactions commerciales</i> . . . . .		1 054 416.47
<i>V. Intérêts actifs et bénéfices au change</i> . . . . .		161.70
<i>VI. Recettes diverses</i> . . . . .		13 473.10
<i>VII. Recettes extraordinaires</i> . . . . .		1 650.—
<i>VIII. Prélèvement sur la réserve de la Confédération pour l'intensification de la propagande touristique d'après-guerre</i> . . . . .		1 150 000.—
		<u>6 455 061.82</u>

\* L'excédent de recettes pour 1950 servira à couvrir les frais d'installation des agences de Francfort, New-York et Milan.

**ACTIF****Bilan au 31 décembre 1950****PASSIF**

	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
<i>I. Fonds liquides</i>			<i>I. Dettes à court terme</i>		
a) Caisse . . . . .	6 366.97		a) Créditeurs . . . . .	64 601.27	
b) Chèques postaux . . . . .	146 238.07		b) Agences et représentations . . . . .	2 978.30	
c) Banques . . . . .	76 445.—		c) Passifs transitoires		
d) Titres . . . . .	3.—	229 053.04	aa) divers . . . . .	98 854.80	
<i>II. Avoirs</i>			bb) engagements de l'année 1950 non échus (propagande) . . .	744 708.98	843 563.78
a) Débiteurs . . . . .	555 120.20				911 143.35
b) Siège auxiliaire de Lausanne, agences et représentations . . . . .	641 558.44	1 323 405.79	<i>II. Ducroire</i>		
c) Actifs transitoires . . . . .	126 727.15		a) Pour cotisations douteuses . . . . .	10 000.—	
<i>III. Cotisations non encore encaissées</i>		475 208.50	b) Pour débiteurs douteux . . . . .	300.—	10 300.—
Cotisations ordinaires . . . . .					
<i>IV. Mobilier (valeur d'assurance Fr. 208 000.—)</i>			<i>III. Réserves</i>		
a) Mobilier p. m. . . . .	1.—		Fonds de rénovation des agences . . . . .	59 836.86	
b) Bibliothèque p. m. . . . .	1.—				
c) Photographie p. m. . . . .	1.—	3.—	<i>IV. Fonds de compensation</i>		
<i>V. Pro Memoria</i>			Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 1950 . . . . .	554 005.06	
Fonds pour concours graphiques et littéraires . . . . .		129 163.97			
		<u>2 156 834.30</u>	<i>V. Excédent de recettes pour 1950</i> . . . . .	492 385.06	✓
			<i>VI. Pro Memoria</i>		
			Réserve pour concours graphiques et littéraires . . . . .	129 163.97	
				<u>2 156 834.30</u>	

*Pro Memoria :*

Réserve de la Confédération pour l'intensification de la propagande touristique d'après-guerre Fr. 800 000.—

Décompte du fonds de rénovation des agences  
au 31 décembre 1950

**Dépenses**

Fr.

1. Aménagement de l'agence de Londres . . . . .	292 606.60
2. Aménagement de l'agence de Paris . . . . .	22 335.45
3. Aménagement de l'agence de Francfort . . . . .	32 000.—
4. Solde . . . . .	59 836.86
	<hr/>
	406 778.91

**Recettes**

Fr.

1. Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 1950 . . . . .	316 778.91
2. Apport provenant des fonds de l'exercice 1950 . . . . .	90 000.—

---

406 778.91

# Fonds pour concours graphiques et littéraires

## Etat de fortune au 31 décembre 1950

Actif	Fr.	Passif	Fr.
<i>Avoir en banque</i>		<i>Fortune</i>	
Société de Banque Suisse, Zurich		Etat de fortune au 1 <sup>er</sup> janvier	
Compte de dépôt B (Depositenkonto) . . .	101.45	1950 . . . . .	125 918.55
Société de Banque Suisse, Zurich		Augmentation 1950 . . . . .	3 245.42
Compte de dépôt A (Einlagekonto) . . . .	4 220.45		129 163.97
<i>Titres</i>			
30 000.— 3 1/4 % Emprunt fédéral 1946, émission avril . . . . .	30 000.—		
40 000.— 3 1/4 % Emprunt fédéral 1945, émission décembre . . . . .	40 000.—		
20 000.— 3 % Obligations de caisse, Banque Cantonale de Zurich échéance le 23 novembre 1951 . .	20 000.—		
15 000.— 3 % Obligations de caisse, Banque Cantonale de Zurich échéance le 30 juillet 1951 . .	15 000.—		
18 000.— 3 % CFF 1938 . . . . .	18 180.—		
<i>Intérêts prorata sur titres</i> . . . . .	741.60		
<i>Droit au remboursement :</i>			
Impôt anticipé selon article 7 AIA § a . .	920.47		
	<u>129 163.97</u>		<u>129 163.97</u>

## Pertes et Profits au 31 décembre 1950

Dépenses	Fr.	Recettes	Fr.
Commissions et frais de banque . . . . .	128.70	Intérêts . . . . .	3 536.12
Amortissement sur titres . . . . .	162.—		
Excédent de recettes 1950 . . . . .	<u>3 245.42</u>		
	<u>3 536.12</u>		<u>3 536.12</u>